

**Groupe de Démographie Africaine**

IDP\_INED\_INSEE\_MINCOOP\_ORSTOM

**L'ÉVALUATION DES EFFECTIFS  
DE LA POPULATION  
DES PAYS AFRICAINS**

**Tome II**

Paris

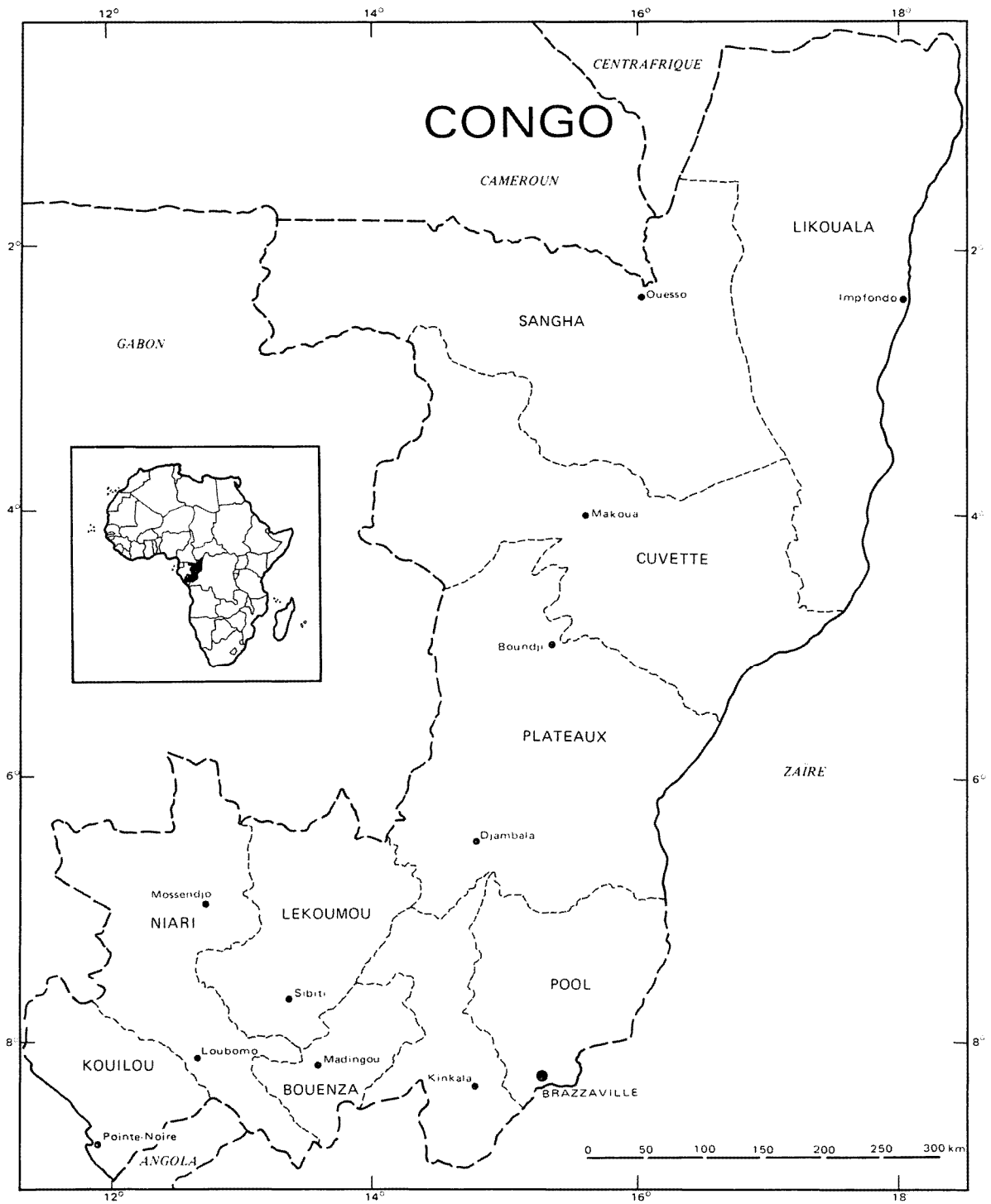
## TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant propos	I
Algérie, par M. MAZOUZ	1
Bénin, par C. ADJAHOUTONON & J.P. TOVIESSI	15
Botswana, par G.S. FINCH, E. JORGENSEN & P.O. WAY	27
Burundi, par S. BARANDEREKA & A. BERCIU	43
Cap Vert, par C. CONIM	67
Centrafrique, par D. PANTOBE	87
Comores, par F. TALLON	109
Congo, par R. MFOULOU	119
Gabon, par M.D. FRANCOIS	135
Ghana, par L. GOARNISSON	149
Haute Volta, par N. DAKUYO & H. LOUGUE	167
Lesotho, par D. TABUTIN & E. VILQUIN	179
Libye, par K.V. RAMACHANDRAN	189
Mauritanie, par G. NOEL	205
Ouganda, par M.P. THIRIAT	223
Saint Thomas et Prince, par N.A. MORGADO	239
Sénégal, par A. SADIO	249
Soudan, par K.V. RAMACHANDRAN	259
Tanzanie, par M.P. THIRIAT	277
Tunisie, par C. TARIFA	297
Zimbabwe, par L. GOARNISSON	321
Conclusion, par F. GENDREAU & L. GOARNISSON	339
Les auteurs	399
Liste des tableaux	403
Liste des graphiques	413
Liste des cartes	417
Rappel du contenu du Tome 1	421

# CONGO

RAPHAEL MFOULOU

AVRIL 1982



## C O N G O

### I. INTRODUCTION.

Avant l'indépendance, mis à part le recensement de la population africaine de l'agglomération urbaine de Brazzaville, en 1954-1955, la population congolaise n'a été l'objet que de simples comptages, dont tous relèvent essentiellement de ce que l'on appelle "Recensements Administratifs".

Le Congo est entré dans l'ère des Recensements et Enquêtes Démographiques à caractère scientifique à partir des années 60 avec la réalisation d'une enquête démographique d'ensemble en trois volets :

- 1. Recensement de la ville de Pointe-Noire (1958-1959) ;
- 2. Enquête Démographique Nationale (1960-1961) ;
- 3. Recensement de la ville de Brazzaville (1961).

Par la suite, il y a eu le recensement général de la population du Congo en 1974 et deux enquêtes démographiques par sondage qui méritent d'être citées.

Deux organismes, le Centre National de la Statistiques et des Etudes Economiques (CNSEE) et la Section des Sciences Humaines de l'ORSTOM à Brazzaville, sont à la base de ces opérations. Avant l'indépendance, les opérations statistiques étaient menées par le Service National de Statistique, techniquement assisté par l'INSEE.

Il convient de préciser aux lecteurs, que volontairement, nous n'avons pas fait mention de nombreuses études à caractère monographique et dont le sujet principal n'est pas l'étude de la population sous l'angle démographique.

### II. SOURCES DES DONNEES ET PRINCIPAUX PROBLEMES.

Les principales sources des données démographiques en République Populaire du Congo sont :

- Les recensements administratifs ;
- Les enquêtes démographiques ;
- Les recensements démographiques ;
- L'état civil ;
- Les rapports sanitaires ;
- Les autres enquêtes par sondage.

#### 1) Les recensements administratifs.

Les recensements administratifs ont été, avant l'indépendance, la seule source de données capable de fournir au niveau national, une estimation de l'effectif total de la population congolaise. En effet, les

autorités coloniales procédaient dans chaque circonscription administrative, une fois par an, au comptage des populations, afin d'identifier les éléments imposables d'une part, et d'autre part les éléments jeunes et forts, incorporables soit dans les travaux durs de construction des infrastructures, soit dans l'armée ou dans les plantations.

Pour ces recensements, la population se regroupait au milieu du village, et l'on passait en revue tous les individus, rangés par famille. Les informations étaient recueillies sur un cahier de village où chaque page était consacrée à l'énumération des membres d'une famille ; pour chaque individu recensé, les caractéristiques suivantes étaient portées : nom et prénoms, sexe, lien de parenté avec le chef de famille, âge, état physique, situation par rapport à l'impôt.

Autour des années 1956-1958, on avait utilisé pour la première fois, des cahiers imprimés suivant ces modèles, sur tout le territoire du Moyen-Congo. Par la suite, le coût excessif pour l'impression de ces documents d'une part, et l'arrivée des cadres nationaux à la tête des circonscriptions administratives -Indépendance - d'autre part, allaient faire échouer complètement ces belles tentatives. Faute de documents vierges, en effet, les anciens documents étaient utilisés à nouveau pour les recensements ultérieurs : ils ont donc été surchargés et abimés. Très vite les nouveaux administrateurs allaient être confrontés à de nombreuses difficultés : difficultés dues à la dégradation des voies de communication, à la faiblesse des moyens mis à leur disposition, au personnel de moins en moins compétent à tous les niveaux de la hiérarchie, inconscience sinon irresponsabilité volontaire ou involontaire de certains responsables administratifs, etc.

Cet état des choses a eu pour principale conséquence l'abandon pur et simple des recensements administratifs dans la plupart des circonscriptions administratives. Sur le plan des résultats, il faut dire que dans le meilleur des cas, ceux-ci étaient contenus dans les rapports administratifs annuels sous la forme du tableau ci-dessous :

TABLEAU 40 - CONGO - RESULTATS DU RECENSEMENT ADMINISTRATIF DE LA PREFECTURE DE BOUENZA-LOUESSE (1957).

S/PREFECTURE	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ			TOTAL
	0 à 18 ans	19 à 59 ans	60 ans et +	0 à 18 ans	19 à 59 ans	60 ans et +	
SIBITI	4 766	4 388	546	4 745	5 984	567	20 996
ZANAGA	2 241	2 818	283	2 014	3 553	407	11 316
KOMONO	2 802	3 554	607	2 557	4 088	838	14 446
TOTAL	9 809	10 760	1 436	9 316	13 625	1 812	46 758

En fait, le travail n'était pas toujours présenté sous cette forme : généralement dans les rapports administratifs, seuls étaient disponibles les effectifs totaux de la population de la circonscription, répartis par sexe. Il n'y avait aucun commentaire sur la conduite des opérations du recensement sur le terrain. Parfois il ne s'agit que des estimations empiriques, car il faut donner un chiffre de population. Les règles de simultanéité sur l'ensemble d'un territoire donné, d'homogénéité et d'universalité à l'intérieur du dit territoire, qui caractérisent les recensements de population, ne sont nullement observées ici ; de plus la population de référence n'est pas définie, puisque les natifs d'une région, recensés à un moment donné dans cette région, continuent de l'être quand bien même ils ont définitivement émigrés et sont recensés dans leur nouvelle résidence.

Dans ces conditions, il est malaisé de partir des données issues de cette source, pour avoir une bonne estimation de l'effectif total de la population.

## 2) Les enquêtes démographiques.

### a) L'enquête démographique nationale (1960-1961)

L'enquête démographique nationale est une enquête par sondage, réalisée sur l'ensemble du territoire à l'exception de Brazzaville et Pointe-Noire. Les opérations sur le terrain, commencées en septembre 1960, ont pris fin en février 1961. Les objectifs assignés à l'enquête sont les suivants :

- estimation de l'effectif de la population ;
- détermination de la répartition géographique de la population, des caractéristiques de structure et de mouvement de la population.

Cette enquête, première opération du genre, devait donc permettre la collecte des données démographiques jusqu'ici inconnues.

La base de sondage était constituée par la liste des villages fournie par les différentes administrations locales. Les villages d'une même sous-préfecture, étaient classés par terre ou canton, avec pour chacun d'eux, les principales caractéristiques : effectif de la population, ethnies principales, activités agricoles, infrastructures sociales, sanitaires et économiques,...

On a procédé à une première stratification de ces villages, en distinguant les villages de moins de 500 habitants des villages de 500 habitants et plus.

Pour les villages de moins de 500 habitants, le territoire national a été divisé en 11 strates, en tenant compte des critères suivants: végétation, sols, climats, type de villages, ethnies principales. Cependant à l'intérieur de chaque strate, les villages restaient toujours groupés par sous-préfecture. Dans chaque strate ainsi définie, on a constitué des grappes de villages totalisant environ 250 habitants ; les villages de plus de 250 habitants, étaient scindés en deux. Ensuite on a tiré les grappes de village - tirage systématique - avec une fraction de sondage égale à 1/10ème.

Pour les villages de 500 habitants et plus, on a considéré l'ensemble de ces villages comme constituant une strate : la 12ème. L'échantillon dans cette strate a été constitué par tirage systématique d'un village sur trois, sur la liste de ces villages, classés par sous-préfecture.

Ce plan de sondage qui paraît relativement simple à mettre en oeuvre, a été très durement éprouvé sur le terrain, au point qu'il est très difficile de comprendre à travers les rapports d'enquête, le plan de sondage réellement appliqué sur le terrain.

La première difficulté tient à une mauvaise qualité de la base de sondage et à un travail de cartographie très insuffisant : les cas très fréquents des villages déplacés, des villages éclatés ou des villages disparus, ont posé énormément de problèmes dans la constitution sur le terrain de l'échantillon.

La mauvaise estimation de l'effectif des populations a posé aussi des problèmes aux enquêteurs qui ont rencontré des grappes-échantillon dépassant largement les 500 habitants ; ceci a engendré de nombreuses difficultés d'ordre psychologique au sein des populations qui ne comprenaient pas les découpages opérés : en conséquence de telles grappes ont été recensées soit partiellement comme prévu, soit exhaustivement ou alors n'ont pas du tout été recensées.

Une troisième difficulté découle d'une sensibilisation insuffisante des populations : on a enregistré de nombreux cas de refus systématique des habitants d'un ou plusieurs villages de se faire recenser.

Une modification très sensible du plan de sondage a été décidée pendant la réalisation de la collecte : en effet il a été décidé de recenser exhaustivement tous les centres administratifs, centres industriels, agricoles, miniers et gares de chemins de fer, en raison de l'accroissement notable de leur population. Malheureusement cette opération n'a pu être systématisée, faute de crédits supplémentaires.

#### b) Les autres enquêtes démographiques.

Il s'agit principalement des enquêtes menées soit par le Service National de Statistique, soit par la section des sciences humaines de l'ORSTOM.

La première opération du genre est l'enquête socio-démographique de Pointe-Noire en 1961-1962, réalisée par l'ORSTOM ; cette enquête a été renouvelée en 1970. Elle vise essentiellement à mettre en lumière les composantes de la croissance urbaine de la ville de Pointe-Noire - mouvements naturels, mouvements migratoires, extension du périmètre urbain - ; à l'issue des travaux d'analyse de l'ensemble des données recueillies, l'auteur a proposé un modèle d'évolution de la population de Pointe-Noire.

En second lieu, nous évoquerons l'observation permanente pilote des faits démographiques dans la région de la Lékoumou (1972-1975). Cette opération a été réalisée en collaboration, par le Service National de Statistique et l'ORSTOM. C'est une opération d'essai, destinée à tester les conditions techniques, matérielles et humaines à mettre en place pour assurer une collecte permanente des données démographiques de base. Elle utilise la technique des enquêtes à passages répétés. Trois passages, à inter-



valle d'un an ont été effectués, sur un échantillon de taille environ 6 000. Le premier passage en fait est constitué par le recensement exhaustif de la population de la région ; c'est sur place qu'on a mis au point une base de sondage sur laquelle l'échantillon a été tiré.

Cette enquête a permis une étude complète des principales caractéristiques démographiques de la région : natalité, fécondité, mortalité et migrations.

L'enquête démo-sociologique de Brazzaville (1974-1977), réalisée par l'ORSTOM est également une enquête à passages répétés ; elle vise aussi les mêmes objectifs que l'enquête de Pointe-Noire, ci-dessus citée.

Actuellement le Service National de Statistique exécute à Brazzaville, une enquête à passages répétés sur la mortalité infantile et juvénile ; les opérations de collecte sur le terrain dureront trois ans ; la méthodologie mise en oeuvre est celle définie par l'IFORD de Yaoundé.

### 3) Les recensements de population.

#### a) Le recensement de la population africaine de Brazzaville : 1954-1955.

C'est une opération qui n'a plus qu'un caractère historique, car sur place à Brazzaville, aucune documentation n'est disponible. Toutefois on sait qu'il a été mené par le Service National de Statistique, que le formulaire du recensement est une fiche individuelle.

#### b) Le recensement de la population de la ville de Pointe-Noire.: 1958-1959.

Le recensement de la population de la ville de Pointe-Noire en 1958-1959 est véritablement le premier recensement démographique réalisé par le Service National de Statistique. Il a bénéficié pour ce faire, de l'appui technique du Ministère français de la coopération. Certes il n'a pas donné de résultats satisfaisants pour l'étude du mouvement de la population ; cependant les données d'état et de structure sont plus riches.

#### c) Le recensement de la population de Brazzaville : 1961.

Après la réalisation de l'enquête démographique nationale en 1960-1961, l'idée d'avoir une estimation des caractéristiques globales de la population congolaise a conduit les autorités politiques à demander un recensement de la population de la ville de Brazzaville, étant entendu que Pointe-Noire avait été recensée quelques années auparavant. Ces trois opérations ont utilisé des documents similaires et les concepts de base ont été définis de la même manière. Cependant il semble que pour Brazzaville, l'opération a été mieux préparée de façon générale.

Pour ces deux opérations, on a publié des rapports qui font état de façon assez sommaire des conditions de réalisation de la collecte sur le terrain, de l'analyse des données recueillies avec les principaux résultats obtenus et d'une série de tableaux statistiques détaillés.

d) Le recensement général de la population de 1974.

Le recensement général de la population de 1974 s'insère à la fois, dans le cadre du programme africain des recensements de population de 1970 des Nations Unies (CEA) et du programme commun des pays de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) en matière de collecte des données démographiques, dénommé Programme d'observation permanente des faits démographiques (cf. décision n° 7/70-UDEAC-145 du 18 décembre 1970).

D'inventaire exhaustif initial (avec un questionnaire très léger) du programme des pays de l'UDEAC, le recensement de 1974 s'est transformé en une opération de recensement classique, utilisant un questionnaire lourd comportant des questions rétrospectives sur la natalité, la fécondité et la mortalité. On peut résumer de la façon suivante les objectifs du recensement :

- détermination de l'effectif total de la population, de sa répartition géographique et de ses principales caractéristiques de structure ;
- estimation des caractéristiques et des indices du mouvement de la population ;
- constitution d'une base de sondage pour les enquêtes démographiques et statistiques futures et établissement d'un répertoire des villages dans le but de mettre en place un fichier national des villages ;
- étude sommaire des caractéristiques de l'habitat dans les grandes villes.

Les travaux préparatoires ont commencé en septembre 1971 avec en particulier la réalisation d'un recensement d'essai en mars 1972, dans la région de la Lékoumou. A travers cette opération, il s'agissait principalement :

- de définir puis tester une méthodologie appropriée pour le recensement général, en identifiant correctement les différents paramètres à prendre en compte : efficacité des concepts de base, questionnaires et autres formulaires du recensement, procédures de contrôle, organisation des équipes sur le terrain, cadence de travail des enquêteurs, moyens de transport et autres supports logistiques, programme de formation du personnel, publicité, etc.
- d'estimer les coûts d'une telle opération sur le plan national afin de mieux prévoir les crédits nécessaires à sa réalisation ;
- d'assurer aux cadres de la Statistique une formation et une maîtrise des différentes opérations.

L'ensemble des travaux préparatoires (cartographie, élaboration des concepts et des documents de base, impression des questionnaires, recensement d'essai, etc.) ont duré un peu plus de deux ans.

La phase de la collecte des données a été marquée essentiellement, par des difficultés d'ordre matériel - insuffisance des moyens de transport adéquat - qui ont prolongé, de façon variable dans les différentes régions, la durée de la collecte : de façon générale, les opérations de dénombrement proprement dit ont duré entre 12 jours (Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo, Nkayi, Ouesso et Owando) et 30 jours environ ailleurs; cependant dans les zones marécageuses de la cuvette congolaise, les difficultés de communication sont telles que les opérations ont duré presque

deux mois : il s'agit de la région de la Likouala, des districts de Loukoléla et de Mossaka, des postes de contrôles administratifs de Makotimpoko et de Picounda.

#### 4) L'état civil

L'état civil, tout comme les recensements administratifs remonte à l'époque coloniale. La délibération n° 57/78 comporte des dispositions législatives qui font obligation à tous les citoyens de déclarer à l'état civil les événements suivants : naissance, légitimation, reconnaissance d'enfant, décès, mariage, divorce. Elle comporte aussi deux articles qui donnent la possibilité aux administrateurs, de créer autant de centres d'état civil secondaires qu'il est nécessaire pour couvrir correctement le territoire de leur ressort. Bien évidemment, les centres principaux d'état civil sont localisés dans les chefs-lieux des régions et des districts, et dans les arrondissements des communes urbaines.

A l'heure actuelle, il n'est pas erroné d'affirmer que l'état civil au Congo ne constitue pas encore une source fiable de données démographiques. Dans les grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, où la couverture de l'état civil a atteint un niveau satisfaisant, le manque de formation des auxiliaires de l'état civil et la mauvaise tenue des registres, interdisent parfois d'utiliser les données provenant de cette source.

#### 5) Les rapports sanitaires.

Les dispositions légales font obligation à toute mère d'accoucher dans une formation sanitaire, et à toute personne de faire constater le décès d'un parent avant inhumation du corps, par un médecin du centre médical le plus proche. Dans ces conditions, les rapports périodiques des formations sanitaires apparaissent comme une source de données démographiques. Dans la pratique il n'est pas possible d'utiliser cette source :

- les rapports sanitaires ne sont pas toujours disponibles ;
- lorsqu'ils sont disponibles - c'est le cas des hôpitaux de Brazzaville, de Pointe-Noire et d'Owando - ils ne font état que des seuls événements survenus dans leur propre formation ; ils sont avant tout des rapports d'activité.

Il se pose alors un problème de couverture dans une zone géographique donnée, lié dans une certaine mesure, au taux de survenance des événements en question dans les formations sanitaires et au taux de fréquentation des formations sanitaires. Ces deux indices, de façon très évidente, dépendent de la couverture sanitaire du pays (répartition géographique des infrastructures).

#### 6) Les autres enquêtes par sondage.

Les autres enquêtes statistiques qui ont donné, en marge de leurs résultats principaux, quelques informations ayant trait à la population - effectif, structure par sexe et par âge, état matrimonial, etc. - sont en nombre très limité. On peut citer dans ce cadre :

- l'enquête Budget-Ménage de Jacob (actuellement Nkayl) en 1965, par le Service national de Statistique ;

- le recensement de la population expatriée de Brazzaville en 1967, par le Service national de statistique ;
- le recensement agricole de 1972-1973 - par sondage - réalisé par le service de Statistique du Ministère de l'Economie Rurale ;
- l'enquête Taux d'Activité à Brazzaville, par sondage, en 1972, réalisée par le Service national de Statistique.

### III. ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE.

#### 1) Indicateurs démographiques

En l'absence d'au moins deux recensements exhaustifs de réalisés, sur toute l'étendue du Congo, il nous semble important de procéder à l'examen rapide des principaux indices démographiques disponibles à partir des enquêtes et recensements ci-dessus évoqués.

D'après les données contenues dans le tableau 41, on peut faire remarquer que de façon globale, la plupart des indices du mouvement, particulièrement ceux de mortalité et des mouvements migratoires, n'ont pu être déterminés à partir des opérations menées autour des années 60 ; les données sur la fécondité, après ajustement, ont permis l'obtention de certains indices caractéristiques du phénomène.

C'est finalement, avec le recensement général de 1974 et les enquêtes de Brazzaville et de la Lékoumou, qu'il a été possible d'avoir de meilleures évaluations des composantes de la croissance démographique au Congo. Toutefois, il faut préciser que les données du recensement ont dû être ajustées au moyen de techniques appropriées, pour avoir des résultats plausibles.

De l'analyse de ces données, on peut dire que :

- la mortalité est un phénomène en baisse régulière, même si le niveau actuel reste encore assez élevé. Il existe des disparités au niveau régional ; en particulier dans les grandes villes, où se concentrent les principales infrastructures socio-culturelles et sanitaires du pays, la mortalité est relativement plus faible.
- la fécondité est en hausse, due essentiellement à l'amélioration des conditions générales d'existence (hygiène et éducation sanitaires, assistance plus accrue à la mère et à l'enfant, instruction, habitat, revenus, etc.) ; il faut aussi dire que le recul de la polygamie, en zone rurale surtout, a contribué dans une certaine mesure à la hausse de la fécondité. La fécondité au Congo est encore naturelle : très peu de couples pratiquent en effet la limitation volontaire des naissances. C'est dans les grandes villes que la fécondité semble être la plus élevée.
- Les mouvements migratoires (migration internationale) restent le point obscur de la démographie congolaise : non seulement aucune étude n'a été entreprise dans ce domaine, mais encore les statistiques sont quasiment inexistantes.

TABLEAU 41 - CONGO - INFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES DISPONIBLES EN 1975

QUELQUES INDICATEURS	1960-1961 CONGO ZONE RURALE ENQUETE	1961 BRAZZAVILLE RECENSEMENT	1958 POINTE NOIRE RECENSEMENT	1962 POINTE NOIRE ENQUETE	1972-1973 LEKOUYOU ENQUETE A PASSAGES REPETES	1974 CONGO RECENSEMENT	1975-1977 BRAZZAVILLE ENQUETE A PASSAGES REPETES
. Taux brut de natalité ‰	41,1	50,1	xx	58,4	38,2	47,3	41,0
. Taux brut de mortalité ‰	24,4	xx	xx	xx	23,6	17,9	11,7
. Taux d'accroissement naturel %	1,7	3,2	xx	xx	1,46	2,9	2,9
. Taux de mortalité infantile ‰	xx	xx	153	110	133,0	124,9	69,1
. Espérance de vie à la naissance (année)	xx	xx	xx	39,2	43,2	46,8	53,7
. Taux global de fécondité génér. ‰	138	219	201,6	243	172	206,6	198
. Taux brut de reproduction	2,6	3,1	2,6	3,3	3,3	3,4	3,0
. Taux net de reproduction	xx	xx	xx	xx	2,3	2,4	2,5
. Age moyen de procréation (année)	28,4	27,9	xx	xx	27,6	29,7	28,5
. % des moins de 15 ans	41,3	45,0	41,5	46,8	38,5	15,9	49,8
. % 15-59 ans	53,4	53,7	55,7	50,7	52,0	49,2	48,4
. % 60 ans et plus	5,3	1,3	2,8	2,5	2,4	4,9	1,8

xx : l'enquête n'a pas abouti à une estimation fiable de l'indice

Du temps du Congo français, dans les années 1920-1940, l'histoire nous révèle qu'il y a eu une forte vague d'immigration, forcée le plus souvent, des populations tchadiennes et oubangiennes au Moyen-Congo, notamment à l'occasion de la construction des ports de Brazzaville et de Pointe-Noire, et du chemin de fer Congo-Océan. L'on se souviendra aussi que Brazzaville, pendant longtemps capitale de l'ex A.E.F., a abrité la plupart des structures fédérales, dont la création et le fonctionnement ont drainé des populations du Tchad, du Gabon, de l'Oubangui et même du Cameroun.

Les mouvements d'indépendance dans les années 60 ont au contraire, changé littéralement le sens de ce type de migrations : chacun étant reparti ou renvoyé dans sa patrie d'origine.

Ici encore, il n'y a aucune indication chiffrée sur l'ampleur de ces mouvements. De nos jours, il est fort probable que les mouvements migratoires extérieurs soient de faible amplitude et leur effet sur l'accroissement de la population du pays, négligeable par rapport à l'accroissement dû aux mouvements naturels : cette constatation est fondée principalement sur les difficultés de communication inter-états (absence de voies de communication adéquates) et sur la lourdeur et la complexité des formalités d'entrée ou de sortie aux frontières d'Etat : toutes ces procédures gênent énormément la libre circulation des personnes entre les états voisins.

## 2) Estimation de l'effectif de la population du Congo.

La population du Congo, n'ayant fait l'objet de recensement exhaustif qu'en 1974, tout chiffre s'y rapportant, antérieurement à cette date, n'est qu'une simple estimation, dont la qualité reste très liée à la valeur de la source et à l'efficacité des techniques utilisées.

Le tableau 42 donne trois estimations de la population du Congo, à trois époques différentes ; en fait il existe de nombreuses estimations, que nous ne présentons pas ici.

La première estimation, celle de 1957, est tirée de l'exploitation des rapports administratifs des préfectures, cette année-là. Ce sont ces données qui ont servi de base à la préparation et à l'organisation de l'enquête démographique nationale de 1960-1961. Tous les rapports administratifs des préfectures ne comportant pas de chiffres de population, on a soit estimé les chiffres manquants de façon assez empirique, soit omis purement et simplement d'en faire une estimation.

La deuxième estimation, celle de 1961, a été obtenue à partir des résultats des recensements de Pointe-Noire et de Brazzaville, et de l'enquête démographique nationale. Pour chacune de ces trois sous-populations, il a été nécessaire de faire des hypothèses sur le taux d'accroissement annuel, pour ramener le chiffre de la population totale à une même date. On a retenu les taux suivants :

- Brazzaville                    5,6 % par an ;
- Pointe-Noire                8,1 % par an ;
- Reste du pays                1,2 % par an.

La dernière estimation de l'effectif de la population totale date du recensement général de la population de 1974.

En admettant que ces trois chiffres soient valables, ils tradiraient dès lors l'évolution de la population au cours de la période ; cette évolution, en terme de taux annuel moyen de croissance, serait :

- période 1957-1961            0,8 %
- période 1957-1974            3,1 %
- période 1961-1974            3,8 %

Il apparaît visiblement une certaine incohérence des données utilisées, car si le premier taux est très faible, les deux autres par contre atteignent des niveaux très élevés, qui ne peuvent être justifiés qu'à la faveur d'une sous-estimation notable de la population en 1957 et 1961.

Pour remédier à cette situation, on a tenté de retracer l'évolution de la population congolaise, à partir des données récentes (1972-1977) et des modèles décrits par les Nations-Unies sur l'évolution de la fécondité et de la mortalité pour la région. On a donc ainsi déterminé des taux d'accroissement annuel pour les différentes périodes, ce qui a permis de dresser le tableau 43. Par ailleurs des perspectives de population ont été calculées pour la période 1980-2000 et nous donnons les principaux résultats dans les tableaux 44 et 45.

#### IV. CONCLUSION.

A travers les paragraphes ci-dessus, nous avons voulu montrer combien il était malaisé jusqu'à une certaine époque, de prétendre estimer la population du Congo : généralement ce sont la faiblesse numérique et qualitative des enquêtes et recensements démographiques d'une part, le sous-équipement de l'appareil statistique national d'autre part, qui expliquent cette situation. Cette situation n'est pas propre au Congo car elle caractérise la plupart des pays africains francophones au sud du Sahara, au lendemain des indépendances.

Les Nations-Unies, en proclamant 1970 année des recensements de population, marquaient un véritable tournant dans l'histoire démographique de ces pays. Au Congo cela s'est traduit au niveau du Gouvernement, par l'adoption du programme d'observation permanente des faits démographiques, préconisé par l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) et dont le recensement général de la population de 1974 et l'enquête de la Lékoumou en 1972-1973, ont été les premiers maillons. Actuellement ce programme est en cours avec la mise en oeuvre du projet visant à l'amélioration de l'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil, d'une part, et la préparation du prochain recensement général de la population, prévu en 1984 d'autre part.

Ainsi donc, s'il reste difficile de connaître le passé, l'avenir se présente sous des signes plus favorables, et les estimations de la population dans le passé seront meilleures, si les résultats des enquêtes futures sont plus riches et variés.

TABLEAU 42 - CONGO - EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LA SOURCE DES DONNEES ET LA TAILLE DE L'AGGLOMERATION DE RESIDENCE.

(milliers d'habitants)

Taille de l'agglomération	1957 Recensement Administratif	1961 Enquête démo. + Rec. Brazzaville et Pointe-Noire	1974 Recensement général
moins de 500 hts	535,7	497,8	460,9
500 à 4 999 hts	83,2	92,4	231,2
5 000 à 29 999 hts	9,5	19,9	184,8
30 000 et plus	154,0	198,7	442,8
Total	782,4	808,8	1 319,7

TABLEAU 43 - CONGO - EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1950 A 1980.

(milliers d'habitants)

ANNEES	EFFECTIFS
1950	815
1955	885
1960	960
1965	1 070
1970	1 183
1975	1 351
1978	1 468
1980	1 546

TABLEAU 44 - CONGO - PERSPECTIVES GLOBALES D'EVOLUTION DE LA POPULATION PAR SEXE.

ANNEE	VARIANTE FORTE	VARIANTE MOYENNE	VARIANTE FAIBLE
1980 Sexe Masculin	744 862	744 379	743 164
Sexe Féminin	806 799	806 503	802 785
Total	1 551 661	1 550 882	1 545 949
1985 Sexe Masculin	850 462	847 652	843 809
Sexe Féminin	918 576	916 707	910 697
Total	1 769 038	1 764 359	1 754 506
1990 Sexe Masculin	974 247	966 816	957 662
Sexe Féminin	1 046 914	1 042 034	1 034 008
Total	2 021 161	2 008 850	1 991 670
1995 Sexe Masculin	1 119 302	1 107 627	1 086 367
Sexe Féminin	1 193 145	1 184 604	1 168 022
Total	2 312 447	2 292 231	2 254 389
2000 Sexe Masculin	1 288 519	1 272 939	1 234 689
Sexe Féminin	1 358 532	1 346 781	1 326 290
Total	2 647 051	2 619 720	2 560 979

Source : CNSEE



TABLEAU 45 - CONGO - PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA POPULATION PAR GRANDES UNITES ADMINISTRATIVES (FRONTIERES DE 1974 ; variante moyenne)

UNITES ADMINISTRATIVES	1974 (a)	1975	1980	1985
BRAZZAVILLE	302 459	309 755*	422 402	480 544
POINTE-NOIRE	140 367	143 661*	185 105	236 584
LOUBOMO	28 577	29 192	30 833	35 566
NKAYI	28 957	29 597	32 518	42 727
REGION DU KOUILOU	73 296	75 141	76 275	80 426
REGION DU NIARI	99 750	102 171	106 383	119 766
REGION DE LA LEKOU MOU	60 110	61 492	62 732	70 997
REGION DE LA BOUENZA	117 759	120 551	128 798	140 608
REGION DU POOL	188 637	193 124	208 416	226 919
REGION DES PLATEAUX	96 148	98 657	102 667	115 840
REGION DE LA CUVETTE	114 535	117 307	121 471	131 783
REGION DE LA SANGHA	39 185	40 138	41 357	42 614
REGION DE LA LILOUALA	30 010	30 678	31 925	35 985
ENSEMBLE CONGO	1 319 790	1 351 464	1 550 882	1 764 359

Source CNSEE

\* Les chiffres marqués d'un astérisque, ont été corrigés, pour tenir compte de l'expulsion massive des immigrants clandestins d'origine principalement africaine.

(a) Les données de 1974, sont celles issues du recensement général de la population de 1974.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.- "Annuaire statistique 1980", 1981, Brazzaville.
- 2.- BERTRAND (H.), "Le Congo, formation sociale et mode de développement" 1975, Maspero, Paris.
- 3.- COGUERY-VIDROVITCH (C.) et SAMIR AMIN, "Histoire économique du Congo 1880-1968", 1974, IFAN, Dakar.
- 4.- COURBAGE (Y.), "Utilisation des décès incomplètement déclarés à un recensement pour estimer les indicateurs de la mortalité : cas du Cameroun, Congo et Togo". mars 1980, Colloque de démographie d'Abidjan, vol.3, Abidjan.
- 5.- DUBOZ (P.), "Recensement démographique de Pointe-Noire 1958", résultats définitifs, 1961, INSEE, Paris.
- 6.- DUBOZ (P.), "Enquête démographique 1960-1961", résultats définitifs, 1965, INSEE, Paris.
- 7.- DUBOZ (P.), "Recensement de Brazzaville, 1961", résultats définitifs, 1965, INSEE, Paris.
- 8.- DUBOZ (P.), " Etude démographique de la Lékoumou 1972-1973", juin 1974, ORSTOM, Brazzaville.
- 9.- DUBOZ (P.), "Enquête démo-sociologique à Brazzaville, juillet 1979, ORSTOM, Bangui.
- 10.- GANON (F.), "Enquête sur la mortalité infantile à Pointe-Noire", rapport dactylographié, juillet 1959.
- 11.- MFOULOU (R.), "La population du Congo : perspectives 1980-2000", mai 1980, CNSEE, Brazzaville.
- 12.- "Mouvement naturel de la population à Brazzaville 1960, 1974, 1975, DSCE, Brazzaville.
- 13.- RAZAFIMANDIMBY (C.) et RANDRETSIA (I.), "La fécondité du Congo d'après les résultats du recensement de 1974", septembre 1981, Annales n° 6, IFORD, Yaoundé.
- 14.- "Recensement général de la population du Congo 1974", tomes I, II, IV, 1978-1980, CNSEE, Brazzaville.
- 15.- SITA (S.), "Monographie de la région économique de la Lékoumou", 1969, IPD, Douala.